



PREVENTION et SECOURS CIVIQUES

de NIVEAU 1

(P.S.C.1)

Objectif :

L'unité d'enseignement de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) a pour objet d'amener un groupe d'apprenants à l'objectif fixé à partir d'un référentiel interne de formation et de certification, en utilisant des ressources pédagogiques personnelles et externes.

Cette qualification de PSC1 fixe les différentes compétences, capacités, attitude, connaissances nécessaires, afin que le titulaire soit capable de contextualiser ses compétences de sauveteur.

Prérequis :

Toute personne âgée de 10 ans au moins.

Le handicap n'est pas un frein à la formation, le formateur adapte autant que possible la formation au handicap.

Durée :

La durée minimale de formation est de 7 heures.

La durée de formation est de 3 heures FOAD (Formation à distance) et 4 heures présentiels.